Procès verbal d'Assemblée Générale de l'AMAPL'ANETH

L'assemblée générale de l'Amapl'aneth s'est tenue sous forme de visioconférence mercredi 17 février 2021 sous la présidence de Mme Agnès Ligot

Adhérents présents : Mmes et MM. Aragnou, Bachellier, Ballon, Baudet, Blant, Blanes, Carré Moullet, Chamouret, Dunouvion, Gelade, Lagrange, Ligot, Magne, Michon, Narce, Nespoulet, Paradis, Tanguy, Toitot, Roos, Uzenat, Zanini.

Producteurs présents :
Brigitte Delpech - ferme des petits Bois, laitages
Tereza Psillaki, productrice d'huile d'olive
Benoît Feyler - La Bikade, maraîcher
Jean-Bertrand Brunet - ferme La Bilouterie, œufs et volailles

Séphora Abenesdra, chocolatière, Charlotte Beuzon - EARL L'Abondance (pommes et dérivés), Véronique Cau Vincent - le fournil de Violette, Rémi Game - apiculteur, Laurence Nory (fromages chèvres), Adrien Plouvier - La Ferme de la Nozaie (agneaux), sont excusés.

I Rapport moral
Présentation par Mme Ligot, Présidente

L'Amapl'aneth, avec ses 91 adhérents et ses 10 producteurs, est l'une des plus grosses Amap du sud Seine et Marne. Durant le confinement du printemps 2020, elle a pu apporter soutien et logistique à des producteurs locaux. Cependant aucune autre action n'a pu être menée cette année.

Mme Ligot espère que, soit lors de la « Fête de Printemps » de Moret-Loing-Et-Orvanne, soit lors d'autres manifestations (Terre Avenir ?) notre association s'engage dans d'autres projets visant un public plus large, afin d'essaimer les valeurs des Amap. Elle souhaite réunir les membres du collège sur ce sujet.

Notre association et ses producteurs (Benoît, Brigitte, Charlotte) restent partenaires de l'action « Ma cantine en Amap » à Ecuelles. Gaël Tanguy, élue de MLO, précise qu'à ce jour, 32 % de l'approvisionnement est purement local, dont 28% de viande.

Suite à une décision prise lors de l'AG 2020, l'association a procédé à la dématérialisation des contrats. Après comparaisons et essais, le support retenu est « CLIC AMAP », outil de gestion gratuit.

Alors que la campagne de cotisation 2021-22 a débuté, Mme ligot regrette que sur les 15 € d'adhésion, 10 €/ adhérent soient reversés à l'Amap Ile de France, ne laissant que 5 € aux dépenses de fonctionnement de l'association (achat de balances prévu en 2020…)

Bilan approuvé à l'unanimité

ll Rapport financier
Présentation par Franck Aragnou, Trésorier

Solde créditeur saison 2020 : 2.339,49 €
Pour rappel, l'Amapl'aneth a bénéficié en 2019 d'une subvention exceptionnelle de 2.000€ du Crédit Agricole, qui devaient être utilisés pour des investissements.

L'adhésion a été maintenue à 15 €.

Bilan financier 2020	Type opération	Crédits	Débit
Solde créditeur 2019		2 498,64	
Adhésions 2020 91 x 15	dépôt		1 370,00
Abonnement site www amaplanth.org	prélèvement		82,11
Equipements pour distribution : plateaux, bols, coffre à clef,			83,32
Achat cagettes et sacs COVID			450,11
Adhésions AMAP IDF			800
Frais fonctionnement (cidre AG 2020, gel Hydro alcoolique, gants, café)			114,61
TOTAL			1 529,15

Bilan approuvé à l'unanimité

II Election du–de la Président (e) et du de la Trésorier (ère)

-Agnès Ligot, Présidente, et Franck Aragnou, Trésorier, sont reconduits dans leurs postes à l'unanimité.

-Les référents : Christiane Babault, Jacques Ballon, Alain Blant, Hervé Bonnet, Céline Da Costa, Danièle Gastini, Emilie Lagrange, Fréderic Narce, Catherine Paradis, Philippe Paquereau, Marjorie et Frédéric Zanini, Mireille Roos, poursuivent leur engagement auprès des producteurs.

-Daniel Dunouvion s'engage pour préparer les réunions du collège et élargir le champ d'actions de l'association.

-Cédric Chamouret est responsable des informations hebdomadaires.

lll Fonctionnement de l'association

La vie de l'association est suivie par le « collège », conseil ouvert à tous, qui se réunit plusieurs fois par an.

L'outil CLIC AMAP permet une dématérialisation des contrats qui peuvent être suivis par les référents et les producteurs. Pas de paiement des producteurs via l'outil (raisons juridiques et fiscales). Véronique Cau Vincent ne souscrit pas à Clic Amap.

Le bulletin d'adhésion à l'AMAP est le seul document qui reste à signer « manuellement ». Ce document rappelle l'engagement de chaque Amapien à assurer plusieurs distributions /an.

Bilan positif pour la vente d'agrumes d'Espagne vendus en décembre.

Reprendre contact avec Adrien pour réserver des caissettes d'agneaux.

IV La parole aux producteurs

Chaque producteur donne des informations détaillées sur son travail et ses modes de productions. Chacun a subit différents travers de production en 2020 : sécheresse (Ferme des petits bois et La Bykade, oliveraie), vol, crise aviaire (la Bilouterie).

Brigitte Delpech est satisfaite des livraisons hebdomadaires qu'elle gère par « Cagette ». Alors que le débouché lait n'est plus possible, la ferme transforme toute sa production laitière en yaourts, crèmes et fromages. Les restrictions sanitaires réduisent considérablement les ventes directes à la ferme, cependant Brigitte attend de nouveaux points de vente.

Tereza Psillaki constate elle aussi les dégâts du changement climatique sur sa production et évoque les adaptations qu'elle doit suivre.

Jean-Bertrand Brunet est satisfait de l'année écoulée. Il a pu rattraper le manque d'œufs, et maintenir sa production de volailles. Il va investir dans un nouveau bâtiment–œufs. Avec les éleveurs de la filière BIO, il revendique auprès de l'Etat un assouplissement des contraintes sanitaires de lutte contre la salmonelle et la grippe aviaire.

Benoît Feyler, après un printemps et un été 2020 particulièrement difficiles, prévoit un nouveau forage pour augmenter sa réserve d'eau d'arrosage. Alors qu'il travaille avec 3 salariés et un apprenti, l'aide lui est toujours précieuse et les Amapiens sont toujours les bienvenus pour les coups de main.

Céline Da Costa, référente de Séphora Abenesdra, informe l'association que, suite au défaut de sa partenaire professionnelle, Séphora ne peut plus assurer sa production.

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale est clôturée

Secrétariat : Mireille Roos